

**Département d'Eure-et-Loir**  
**Arrondissement de CHARTRES**  
**Canton n°10 - EPERNON**  
**Commune de**  
**MEVOISINS**

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 18 novembre 2020**

Présidente : Mme GRÖNBORG Ann, Maire

Présents : M. ROSSIGNOL Patrick, Mme BURGUET Hélène, M. ROY Michel,  
Mme LECOURTOIS Françoise, M. PITEL Emmanuel, Mme PILON Eloïse,  
M. GAUDISSERT Olivier, Mme HUNAUULT Sophie, Mme LIMA Isabel,  
M. LE BERRE Laurent, M. CORRE Roland, M. ECHEVILLER François,  
Mme GRISON Gwendoline, Mme BELLANGER Marie-Christine formant la majorité  
des membres en exercice.

**1) Election du secrétaire de séance**

Monsieur François ECHEVILLER est élu secrétaire de séance.

**2) Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 15 octobre 2020**

Le compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2020 est adopté par l'ensemble des membres du Conseil Municipal qui étaient présents lors de cette réunion.

**3) Travaux arrêts de bus : choix de l'entreprise**  
(Délibération n° 2020-1811-1)

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 novembre 2020 pour attribuer les travaux d'aménagement de 3 arrêts de bus :

- Rue de la République
- Rue de Chimay
- Rue Andrée Cailleaux

Le projet de travaux d'aménagement pour faciliter l'accès aux arrêts de bus a été estimé à 44 629,85 € HT.

La commune a reçu les notifications de subventions suivantes :

- Préfecture – DETR : 20 % soit 8 926,00 €
- Conseil Départemental – FDI : 30 % soit 13 389,00 €

Les travaux font l'objet d'un découpage en deux tranches. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à :

- Tranche ferme (République et Chimay) : 31 191,50 € HT
- Tranche optionnelle (Andrée Cailleaux) : 10 392,50 € HT
- Total : 41 584,00 € HT

La date limite pour les offres était fixée au 20 octobre 2020. Trois entreprises ont répondu :

- EUROVIA
- EIFFAGE Route
- VILLEDIEU Frères

Après étude de l'analyse des offres réalisée par le cabinet DIF CONCEPTION, mandaté pour l'étude de faisabilité et pour la mission de maîtrise d'œuvre, la commission d'appels d'offres a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise Villedieu frères pour un montant de :

Tranche Ferme :	27 918,50 € HT
Tranche Optionnelle :	8 806,50 € HT
Total :	36 725,00 € HT

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ce marché.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant.

#### 4) Etude de faisabilité café

(Délibération n° 2020-1811-2)

Pour pouvoir déposer un dossier de demande de subvention pour « le dernier commerce » auprès du Conseil Départemental, il est nécessaire de faire faire une étude de faisabilité par la CCI. Le coût de l'étude est de 1 135,00 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de lancer l'étude de faisabilité et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

#### 5) Décisions Modificatives (DM2)

(Délibération n° 2020-1811-3)

Les décisions modificatives au Budget Primitif 2020 suivantes sont proposées :

##### - SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES			
60632	Fournitures de petit équipement	+ 1 000	Poubelles déjections canines
60633	Fournitures de voirie	+ 350	Sel et panneaux
61521	Terrains	+ 3 638	Equilibre budget
615221	Bâtiments	+ 4 743	Equilibre budget
615232	Entretien réseaux	+ 1 410	Travaux reprise EP rue Froidvent, prise pour guirlandes
61558	Autres biens mobiliers	+ 4 000	Chauffage, Réparation électrique
617	Etudes	+ 1 362	Etude de faisabilité café
6232	Fêtes et cérémonies	+ 1 000	Pas de repas mais colis pour les aînés
6257	Réception	-1 000	Pas de repas mais colis pour les aînés
6411	Personnel titulaire	-1 000	Provisionnement CDD
6413	Personnel non titulaire	+ 1000	Provisionnement CDD
6453	Cotisation caisses de retraite	+ 2 000	Régularisation agent en CDD
6475	Médecine du travail, pharmacie	+ 200	Masques pour personnel
6558	Autre contribution obligatoire	+ 104	Augmentation cotisation syndicat d'Energies 28
		+18 807	

RECETTES			
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	+ 685	Remboursement maladie agent avril 2020
70323	Redevance d'occupation dom.	+ 1 250	Redevance Orange pour 2 ans
7411	Dotations forfaitaire	+ 330	Régularisation après réception notification dotation
74121	Dotations de solidarité rurale	-5 806	Régularisation après réception notification dotation
74127	Dotations nationale de péréquation	-1 273	Régularisation après réception notification dotation
7482	Compensation pour perte additionnelle	+20 098	Régularisation après réception notification compensation
74834	Etat-compensation	+ 1 338	Régularisation après réception notification compensation
74835	Etat-compensation	+ 2 185	Régularisation après réception notification compensation
		+18 807	

- SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES			
2128	Autres agencements et aménagements	+ 555	Régularisation reprise des résultats
2158	Autres installations, matériels	+ 800	Guirlandes
		+ 1355	

RECETTES			
R001	Excédent d'investissement reporté	+ 1 355	Régularisation reprise des résultats
10222	F.C.T.V.A.	+ 2 355	Régularisation après réception notification subvention
10226	Taxe d'aménagement	+11 730	Régularisation après réception notification subvention
1321	DETR - Etat	+ 9 999	Régularisation après réception notification subvention
1323	Département	+14 998	Régularisation après réception notification subvention
1641	Emprunt	- 2 355	Régularisation après réception notification subvention
1641	Emprunt	- 11 730	Régularisation après réception notification subvention
1641	Emprunt	- 9 999	Régularisation après réception notification subvention
1641	Emprunt	-14 998	Régularisation après réception notification subvention
		+ 1 355	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces décisions modificatives.

**6) Compte de Gestion 2019 du CCAS**  
(Délibération n° 2020-1811-4)

Le CCAS de la commune a été dissous au 31/12/2018 par délibération du 28 mars 2018. Un certain nombre d'écritures comptables ont été opérées en 2019 afin de solder les comptes du CCAS. Le résultat de clôture d'un montant de 1 186,96 € a été transféré au budget principal de la commune en 2019. Le Comptable de la Trésorerie de Maintention demande à Madame le Maire de signer le Compte de Gestion 2019 du CCAS.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le Compte de Gestion 2019 du CCAS.

**7) Comptes-rendus des commissions et syndicats**

Le Conseil Municipal entend les comptes-rendus des commissions et syndicats.

**8) Questions diverses**

Madame Marie-Christine BELLANGER donne lecture d'un courrier de Madame la Préfète reçu par Monsieur Christian BELLANGER, ancien maire, l'informant qu'elle a pris un arrêté le 07 octobre 2020 le nommant maire honoraire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

Pour extrait,  
En mairie, le 26 novembre 2020

Madame le Maire,

  
Ann GRÖNBORG

